



## ELECTIONS AU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Lettre de candidature à la représentation des familles ou des représentants légaux au sein du CVS de l'EHPAD LES CAPUCINES de CIVRAY

Madame, Monsieur

Conformément au Code de l'action sociale et des familles, un Conseil de la Vie Sociale (CVS) est constitué au sein de l'EHPAD Les Capucines de Civray. Son rôle est d'émettre un avis et de faire des propositions sur le fonctionnement quotidien de l'établissement. Ses membres sont élus pour trois ans. Il est appelé à se réunir trois fois par an. A ce titre, vous pouvez vous présenter à l'élection du CVS au titre du « *collège des représentants des familles ou des représentants légaux des résidents accueillis* ».

Si vous souhaitez faire acte de candidature, je vous remercie de me le faire savoir en remplissant ce document, qui devra être remis à l'accueil de l'établissement ou envoyé à l'adresse de l'établissement, à l'attention de Monsieur Le Directeur-adjoint, avant le 15 novembre 2023, cachet de la poste faisant foi.

Comptant sur votre participation à la vie de l'établissement, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

**Thomas VALLEGANT**  
Directeur Adjoint  
EHPAD Les Capucines

**Date limite de dépôt de candidature fixée au 15 novembre 2023**

Je soussigné(e), M., Mme, .....

NOM : .....

Prénom : .....

Né(e) le .....

**Présente ma candidature à la représentation des familles ou des représentants légaux des résidents accueillis au Conseil de la Vie Sociale de l'EHPAD Les Capucines de Civray**

**Date et signature :**